

2021-2022

Rapport annuel

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE



Centre
de services scolaire
de la Capitale

Québec 

Message de la présidente du conseil d'administration et du directeur général du Centre de services scolaire la Capitale

Monsieur le ministre de l'Éducation du Québec,
Madame, Monsieur,

Au nom de tout le personnel, nous avons le plaisir de vous présenter le *Rapport annuel 2021-2022* du Centre de services scolaire de la Capitale (CSSC). Celui-ci présente les réalisations et les résultats obtenus au regard des objectifs du *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023*.

Malgré le fait que les circonstances en lien avec la COVID-19 teintent encore le présent rapport annuel, cette deuxième année scolaire pandémique n'a pas freiné notre organisation. Au contraire, les défis rencontrés ont permis de mettre en lumière l'agilité de nos équipes à déployer des solutions innovantes dans l'accompagnement de nos élèves vers la réussite.

Nous sommes fiers de constater que le pourcentage des élèves qui ont obtenu un diplôme ou une qualification du secondaire après 5 ans a fait un bond significatif de 10 % en 3 ans¹. Bien que cette donnée doive être interprétée avec prudence, en raison de l'interruption des épreuves ministérielles durant cette période, notre organisation y voit une avancée significative. Dans ce contexte, nous poursuivons nos efforts dans la mise en œuvre d'actions en soutien à la réussite.

En 2021-2022, la rareté de main-d'œuvre qualifiée dans le milieu de l'éducation a pris de l'ampleur. Face à ce défi important, notre organisation a entrepris une démarche de marque employeur qui permettra d'analyser nos façons de faire et nous positionner comme un employeur de choix. Cette nouvelle approche prendra son envol en 2022-2023.

En terminant, nous soulignons la collaboration de tous les membres du conseil d'administration qui, par leurs compétences et leurs connaissances, ont su renforcer la nouvelle gouvernance scolaire. Nous saluons nos élèves, leurs parents et tout notre personnel d'avoir, dans ce contexte particulier, maintenu leurs efforts avec souplesse, persévérance et bienveillance.

Bonne lecture!

La présidente du conseil d'administration,



Lydie Pincemin

Le directeur général,



Pierre Lapointe

¹ Données provenant du Rapport 2022 : taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire.

Table des matières

1. Présentation du centre de services scolaire	4
1.1 Le centre de services scolaire en bref.....	4
1.2 Faits saillants.....	5
1.3 Services éducatifs et autres services	8
2. Gouvernance du centre de services scolaire.....	9
2.1 Conseil d'administration	9
2.2 Autres comités de gouvernance.....	10
2.3 Code d'éthique et de déontologie	12
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	13
3. Résultats	14
3.1 Plan d'engagement vers la réussite	14
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence	22
3.3 Procédure d'examen des plaintes	24
4. Utilisation des ressources	25
4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire	25
4.2 Ressources financières	25
4.3 Gestion et contrôle des effectifs.....	26
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	27
4.5 Ressources matérielles et informationnelles	27
5. Annexes du rapport annuel	28
5.1 Rapport du protecteur de l'élève	28

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 Le centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire de la Capitale (CSSC) est le centre de services scolaire qui compte le plus d'élèves dans la région de la Capitale-Nationale. Il est le 2^e centre de services scolaire en importance au Québec en ce qui a trait au nombre de programmes de formation professionnelle. Il gère un budget annuel de plus de 435 M\$.

L'effectif scolaire

Le CSSC est riche de la diversité de son effectif scolaire composé de 30 978 élèves :

- Préscolaire 4 ans : 494 (1,6 %)
- Préscolaire 5 ans : 2 357 (7,6 %)
- Primaire : 14 742 (47,6 %)
- Secondaire : 8 385 (27,1 %)
- Formation professionnelle (équivalent temps plein) : 2 769 (8,9 %)
- Formation générale des adultes (équivalent temps plein) : 2 231 (7,2 %)

Les ressources humaines

Il figure parmi les 10 plus importants employeurs des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches. Il compte plus de 7 077 employés, répartis comme suit :

- 3 707 membres du personnel enseignant
- 2 877 membres du personnel de soutien
- 300 professionnels
- 193 gestionnaires

Le transport scolaire

Chaque année, le CSSC transporte en toute sécurité 10 836 élèves. Ce sont 248 véhicules qui parcourent plus de 13 500 km par jour.

Les établissements

En 2021-2022, le CSSC est responsable de l'entretien et du maintien de 85 immeubles. Parmi ces immeubles, on compte 67 établissements scolaires et 3 centres administratifs :

- 46 écoles primaires
- 3 écoles primaires-secondaires
- 9 écoles secondaires
- 7 centres de formation professionnelle
- 2 centres d'éducation des adultes

Le territoire

Principalement situé dans la ville de Québec, le CSSC est notamment présent dans :

- les arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières et de La Haute-Saint-Charles;
- la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier;
- les villes de Fossambault-sur-le-Lac, de Lac-Saint-Joseph, de Shannon et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Le territoire du CSSC est divisé en cinq districts que vous pouvez consulter [en cliquant ici](#).

Pour repérer nos écoles sur une carte, [cliquez ici](#).

1.2 Faits saillants

Les Services éducatifs (SÉ) : nouvelle structure organisationnelle au service de tous les élèves

En 2021-2022, le CSSC a procédé à une transformation organisationnelle en regroupant les Services éducatifs des jeunes (SÉJ) et les Services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes (SFPEA). Ainsi, cette nouvelle structure a pour mandat de soutenir la réussite de chacun des élèves grâce à des actions concertées et une expertise rigoureuse. Ces services unifiés permettent de mieux répondre aux besoins des élèves et des établissements, de la maternelle 4 ans jusqu'à la diplomation.

La nouvelle école primaire de l'Étoile-du-Nord accueille ses premiers élèves

En août 2021, l'école de l'Étoile-du-Nord a ouvert ses portes en accueillant 265 élèves de la maternelle 4 ans à la 6^e année. Située dans le secteur de Saint-Émile, elle devient le 67^e établissement et la 46^e école primaire sur le territoire du CSSC. Conçu sur deux étages, le bâtiment comprend 16 classes, une bibliothèque et des espaces d'apprentissage personnalisables et flexibles, adaptés aux besoins de la pédagogie d'aujourd'hui. On y retrouve également un gymnase à deux plateaux sportifs et deux vastes cours d'école : une pour les petits et une pour les plus grands. Ainsi, l'école fait place à des lieux ouverts et collaboratifs qui favorisent les échanges et la socialisation, autant pour les élèves que les membres du personnel.

Construction de la nouvelle école primaire Stadacona en collaboration avec le Lab-École

Le CSSC et le Lab-École ont travaillé de concert à la construction de la nouvelle école primaire Stadacona dans le secteur de Limoilou de la ville de Québec. Celle-ci est le premier des 6 projets du Lab-École à voir le jour. L'école mettra en place des initiatives innovantes en matière d'environnement physique, d'alimentation et de mode de vie sain et actif. Elle accueillera ses premiers élèves à la rentrée 2022.

Collaboration intersecteur pour palier à la rareté de main-d'œuvre

Une collaboration entre les centres de formation professionnelle de Limoilou et de Neufchâtel, le service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) et les Services des ressources humaines du CSSC a permis à 46 personnes d'obtenir leur attestation d'études professionnelles (AEP) en « Service de garde en milieu scolaire ». L'initiative d'offrir différentes formules de formation (temps plein, temps partiel, processus de reconnaissance des acquis, etc.) a contribué à ajouter du personnel qualifié dans nos services de garde.

Semaine pédagognumérique de l'Octet

L'Octet, Laboratoire d'initiatives technologiques, du CSSC, a tenu sa 2^e édition de la *Semaine pédagognumérique* du 4 au 8 avril 2022, parallèlement à la Semaine du numérique à Québec. Cet événement technologique s'adressait aux 31 000 élèves, leurs parents ainsi qu'aux membres du personnel du CSSC. Ils étaient invités à relever une foule de défis stimulants pour favoriser la créativité dans nos établissements scolaires.

Mécanique de véhicules électriques (AEP) : premiers finissants de cette nouvelle formation

Le Centre de formation professionnelle (CFP) Wilbrod-Bherer a souligné la graduation de 11 élèves dans le tout nouveau programme de mécanique de véhicules électriques. Ces finissants ont été les premiers à décrocher ce diplôme d'attestation d'études professionnelle (AEP) dans la grande région de la Capitale-Nationale. Mentionnons que cette formation a été mise en place en janvier 2021 pour répondre aux besoins d'une industrie en forte croissance et qui a de criants besoins de main-d'œuvre spécialisée.

Le programme « Tremplin jeunesse » : à la découverte de son potentiel

Ce nouveau programme du centre d'éducation des adultes Louis-Jolliet s'adresse à des jeunes issus de l'immigration qui sont démotivés par l'apprentissage du français et le milieu scolaire. L'objectif est de les amener à développer leur potentiel à travers une multitude d'ateliers et d'activités tels que des activités sportives, du bénévolat, des ateliers de connaissance de soi, etc. Ainsi, ils développent des compétences, acquièrent de saines habitudes de vie et sont en mesure d'évaluer ce qu'ils peuvent apporter à leur société d'accueil. La première cohorte de 16 élèves a terminé sa formation en juin 2021 et la deuxième cohorte de 12 élèves en avril 2022.

Implantation du programme-cycle de l'éducation préscolaire

En 2021-2022, des conseillers pédagogiques des Services éducatifs (SÉ) ont accompagné les établissements pour implanter le programme-cycle de l'éducation préscolaire. Plusieurs actions ont été réalisées :

- Offrir de la formation et échanger avec les enseignants et orthopédagogues pour permettre l'appropriation des fondements et des orientations du programme-cycle;
- Outiller et soutenir les directions d'établissement pour la concertation de leur équipe;
- Réviser les documents de soutien, d'accompagnement et d'encadrements pour s'arrimer aux nouvelles normes du programme-cycle;
- Créer un site Web pour diffuser des capsules vidéo et des ressources pédagogiques.

Ces moyens permettent d'assurer des services éducatifs de qualité, de favoriser le développement global des enfants et de mettre en place des mesures préventives dès l'entrée dans le monde scolaire.

Programme d'insertion professionnelle du personnel enseignant et le nouveau volet du mentorat

L'année scolaire 2021-2022 a été marquée par le développement du *Programme d'insertion professionnelle du personnel enseignant* à tous les ordres d'enseignement. Tout enseignant qui commence sa carrière au CSSC peut désormais recourir à l'un ou l'autre des volets du programme :

- L'accompagnement par les pairs dans l'établissement (volet 1);
- Les activités de formation (volet 2);
- Le coaching pédagogique (volet 3);
- Le mentorat (volet 4) : ce nouveau volet permet aux enseignants qui débutent d'être accompagnés sur une base plus régulière grâce à notre équipe de 25 mentors.

Accompagnements des directions – approches collaboratives

En 2017, notre organisation a rejoint le projet « CAR : collaborer, apprendre, réussir », qui vise à soutenir la culture de collaboration en éducation, à renforcer le leadership pédagogique et à favoriser l'adoption de pratiques organisationnelles et pédagogiques qui contribuent à l'amélioration des apprentissages, de la réussite et de la diplomation des jeunes. Au cours de l'année 2021-2022, c'est plus d'une trentaine de directions d'établissement du CSSC qui se sont engagées dans une communauté de pratiques.

Travaux d'agrandissement dans 3 écoles

Des travaux d'agrandissement ont lieu dans les écoles secondaires Joseph-François-Perrault et Cardinal-Roy. Ceux-ci visent l'ajout d'espaces pour accueillir une nouvelle clientèle à la rentrée scolaire 2023.

De plus, des travaux sont en préparation à l'école primaire du Buisson. Ceux-ci permettront d'aménager dix classes supplémentaires, un plateau de gymnase simple et quelques locaux de services.

Qualité de l'air : installation de lecteur de CO₂ dans toutes les classes

Conformément aux directives gouvernementales, le CSSC a installé des lecteurs de CO₂ dans toutes les classes de ses établissements scolaires. Les Services des ressources matérielles se sont assurés d'accompagner les écoles et de fournir un bilan des installations en temps réel pour informer les parents, les membres du personnel ainsi que les médias.

1.3 Services éducatifs et autres services

Les Services éducatifs assurent un rôle de soutien, de conseil et de développement pédagogique auprès des écoles primaires, secondaires, des centres d'éducation des adultes et des centres de formation professionnelle. Ils veillent également à l'application des programmes d'études et des régimes pédagogiques.

Les services d'éducation préscolaire ont pour but de favoriser le développement intégral de l'élève par l'acquisition d'attitudes et de compétences qui faciliteront la réussite de ses parcours scolaire et personnel et de lui permettre de s'intégrer graduellement dans la société.

Les services d'enseignement primaire ont pour but de permettre le développement intégral de l'élève et son insertion dans la société par des apprentissages fondamentaux qui contribueront au développement progressif de son autonomie et qui lui permettront d'accéder aux savoirs proposés à l'enseignement secondaire.

Les services d'enseignement secondaire ont pour but de poursuivre le développement intégral de l'élève, de favoriser son insertion sociale et de faciliter son orientation personnelle et professionnelle. Ils complètent et consolident la formation de base de l'élève en vue d'obtenir un diplôme d'études secondaires ou une autre qualification et, le cas échéant, de poursuivre des études supérieures.

Les services complémentaires ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages.

Les services particuliers ont pour but de procurer une aide à l'élève qui, pour des raisons particulières, doit recevoir des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française ou des services d'enseignement à domicile ou en milieu hospitalier.

Les Services aux entreprises de la Capitale (SAE) ont pour mission de répondre aux besoins des entreprises et des travailleurs en matière d'accompagnement et de formation. Ils offrent des formations sur mesure, un service de reconnaissance des acquis et des compétences, des formations continues dans 16 secteurs, ainsi que des cours offerts au grand public. Le tout, dans le but d'augmenter les compétences des travailleurs. Pour découvrir l'offre de formation, [visitez la page suivante](#).

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 Conseil d'administration

Membres parents

- **André Nicodème Berlin Takoudjou** district 1
- **Patrick Gravel**, vice-président district 2
- **Lydie Pincemin**, présidente district 3
- **Katie Dubois** district 4
- **Odile Côté-Rousseau** district 5

Membres de la communauté

- **Audrey Marquis** personne détenant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
- **Frédéric Villeneuve** personne détenant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
- **Patricia Cruz Aldana** personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel
- **Grégory Péliissier** personne issue du milieu municipal, de la santé, des services ou des affaires
- **Christian Jaouich** personne âgée de 18 à 35 ans

Membres du personnel

- **Steeve Guérard** personnel enseignant (à compter du 13 juillet 2021)
- **Nadine Vézina** personnel professionnel non enseignant
- **Magalie Delvaux** personnel de soutien
- **Laurie L'Hérault** direction d'un établissement d'enseignement
- **Marc Drolet** personnel d'encadrement des services administratifs
- **Francis Bélanger** personnel d'encadrement observateur

Calendrier des séances tenues

- 13 juillet 2021
- 31 août 2021
- 2 novembre 2021 – extra
- 16 novembre 2021 – extra
- 25 janvier 2022
- 9 février 2022 – extra
- 15 mars 2022
- 21 mars 2022 – extra
- 22 mars 2022 – extra
- 11 avril 2022 – extra
- 19 avril 2022 – extra
- 17 mai 2022
- 14 juin 2022 (cooptation des membres de la communauté)
- 20 juin 2022 – extra

Décisions du conseil d'administration

- CA : 86/07/21 et CA : 03/08/21 : Attribution d'un contrat pour l'agrandissement de l'école Cardinal-Roy et interventions connexes
- CA : 90/07/21 : Attribution d'un contrat pour l'agrandissement de l'école Joseph-François-Perrault et interventions connexes
- CA : 42/02/22 : Attribution d'un contrat pour l'acquisition de locaux modulaires pour les écoles secondaires Roger-Comtois et de Neufchâtel
- CA : 60/03/22 : Nomination du directeur général adjoint aux affaires administratives

2.2 Autres comités de gouvernance

Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Audrey Marquis, administratrice ▪ Christian Jaouich, administrateur ▪ Marc Drolet, administrateur ▪ Pierre Lapointe, directeur général ▪ Érick Parent, secrétaire général
Comité de vérification	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grégory Pélissier, administrateur ▪ Frédéric Villeneuve, administrateur ▪ André Nicodème Berlin Takoudjou, administrateur ▪ François Légaré, directeur général adjoint aux affaires administratives ▪ Marc Drolet, directeur des Services des ressources financières
Comité des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laurie L'Hérault, administratrice ▪ Audrey Marquis, administratrice ▪ Grégory Pélissier, administrateur ▪ Mireille Dion, directrice générale adjointe aux affaires éducatives ▪ Nancy Paquet, directrice des Services des ressources humaines

Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	Directions des services administratifs et des établissements primaires, secondaires, de formation professionnelle et d'éducation aux adultes du Centre de services scolaire de la Capitale
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laurie Boudreau, Annie Carbonneau, Xavier Daboval, Mélanie Doyon, Guylaine Duchesneau, Katie Dubois, Nadia Gagnon, Sonia Poirier Godin, Patrick Gravel, Jacinthe Malo, Sophie Beaudry Robichaud, Marie-France Thomassin, membres du comité de parents ▪ Marlène Barras et Julie Bourgeois, membres du personnel enseignant ▪ Marie-Hélène Berthiaume et Nathalie Turmel, membres du personnel professionnel ▪ Amélie Carré, psychologue, représentante du CIUSSS de la Capitale-Nationale ▪ Mylène Desbiens, directrice de l'école Marguerite-Bourgeois ▪ Hélène Laberge, directrice adjointe aux Services éducatifs et représentante du directeur général pour ce comité

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de transport	<ul style="list-style-type: none"> ▪ François Légaré, directeur général adjoint aux affaires administratives ▪ Mélanie Rhainds, directrice des Services éducatifs ▪ Mario Levasseur, coordonnateur du Secteur du transport scolaire ▪ André Nicodème Berlin Takoudjou, administrateur ▪ Christian Jaouich, administrateur ▪ Alain Gagnon, directeur de l'école du Val-Joli ▪ Olivier Pignac-Robitaille, représentant du RTC ▪ Maude Picard, membre du comité de parents
Comité de parents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maude Baillargeon, école à l'Orée-des-Bois ▪ Priscilla Angers, école Alexander-Wolff ▪ Catherine Pelletier, école Anne-Hébert ▪ Patrice Tremblay, école d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges ▪ Renée Bigras, école de Château-d'Eau ▪ Frédéric Label, école de La Chanterelle ▪ Sonia Poirier-Godin, école de La Chaumière ▪ Bélanda Jacquier, école de la Grande-Hermine ▪ Sophie Beaudry-Robichaud, école de la Mosaïque ▪ Jean-François Durand, école de la Myriade ▪ David Routhier, école de l'Accueil ▪ Catherine Leclerc, école de l'Apprenti-Sage ▪ Jacinte Malo, école de l'Arc-en-Ciel – de l'Aventure ▪ Kim Dubé Veillet, école de l'Escabelle ▪ Ève-Marie Tremblay, école de l'Étoile-du-Nord ▪ Vicki Plourde, école des Berges ▪ France Maurice, école des Écrivains ▪ Geneviève Gauthier-Ferland, école des Explorateurs ▪ Catherine Lefrançois, école des Jeunes-du-Monde ▪ Anne-Marie Simard-Pagé, école Dominique-Savio ▪ Guillaume Provencher, école du Beau-Séjour ▪ Alexandre Gobeil, école du Buisson ▪ Mélanie Gagnon, école du Domaine ▪ François Maheu, école du Joli-Bois ▪ Maude Picard, école du Val-Joli ▪ Stéphanie Dionne, école du Vignoble ▪ Fanny Jauvin, école Jean-XXIII ▪ Kathleen Foster, école Jules-Émond – Amédée-Boutin ▪ Lydie Pincemin, école Les Prés-Verts – Saint-Bernard ▪ Myriam Thériault, école Marguerite-Bourgeois ▪ Mireille Laroche, école Notre-Dame-du-Canada ▪ Marilaine Baribeau, école Sacré-Cœur ▪ Catherine Bourque, école Saint-Albert-le-Grand ▪ Véronique Hamelin, école Saint-Claude ▪ Julie Veillette, école Sainte-Monique ▪ Julien Delacoste, école Sainte-Odile ▪ Cléophas Akitegetse, école Saint-Fidèle ▪ Rosalie Poulin, école Saint-Jean-Baptiste ▪ Odile Côté-Rousseau, école Saint-Malo ▪ Marie-Pier Déry, école Saint-Paul-Apôtre ▪ Sabrina Lepire, école Sans-Frontière ▪ Katie Dubois, école Boudreau ▪ Nicolas Tremblay, école Cardinal-Roy ▪ Marie-Noëlle Rainville, école Jacques-Cartier – S.-D.-Garneau ▪ Guillaume Gauvin, école Jean-de-Brébeuf ▪ Guillaume Boucher, école Joseph-François-Perrault ▪ André Nicodème Berlin Takoudjou, école L'Odyssee ▪ Sarah Carrier, école régionale des Quatre-Saisons ▪ Andréanne Bouchard, école secondaire de la Cité ▪ Marie-Ève Lancup, école secondaire de Neufchâtel ▪ Martin Labbé, école secondaire La Camaradière ▪ Patrick Gravel, école secondaire Roger-Comtois ▪ Xavier Daboval, école secondaire Vanier

Nom du comité	Liste des membres
Comité de répartition des ressources	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pierre Lapointe, directeur général ▪ François Légaré, directeur général adjoint aux affaires administratives ▪ Mireille Dion, directrice générale adjointe aux affaires éducatives ▪ Marc Drolet, directeur des Services des ressources financières ▪ Mélanie Rhainds, directrice des Services éducatifs ▪ Kino Métivier, directeur de l'école des Berges ▪ Annie Lestage, directrice de l'école de la Myriade ▪ Laurie L'Hérault, directrice de l'école secondaire Roger-Comtois ▪ Josée Tremblay, directrice de l'école Boudreau ▪ Sébastien Morais, directeur du centre de formation professionnelle Wilbrod-Bhérier ▪ Johanne Bissonnette, directrice des centres Saint-Louis et Conrad-Barbeau
Comité d'engagement pour la réussite des élèves	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mireille Dion, directrice générale adjointe aux affaires éducatives ▪ Catherine Turcotte, enseignante ▪ Marie-Noëlle Goulet, enseignante ▪ Stéphanie Frégeau, enseignante ▪ Valérie Godhue, enseignante ▪ Dominique Papillon, conseillère d'orientation ▪ Christian Faucher, directeur de l'école Jacques-Cartier – Saint-Denys-Garneau ▪ Isabelle Desmeules, directrice de l'école secondaire de la Cité ▪ Mathieu Bilodeau, directeur de l'école de foresterie de Duchesnay ▪ Audrey Corneau, directrice adjointe au centre Saint-Louis ▪ Mélanie Rhainds, directrice des Services éducatifs ▪ Nancy Gaudreault, membre issue du milieu de la recherche en sciences de l'éducation

2.3 Code d'éthique et de déontologie

Le [Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone](#) est entré en vigueur le 10 mars 2022. Conformément à l'[article 26](#) de ce Règlement, un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie a été formé le 31 octobre 2022. Les [règles de régie interne de ce comité](#) sont disponibles sur le site Web du CSSC, à la page « [Documents officiels](#) », tel que prescrit par l'[article 29](#) du Règlement.

2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Afin de se conformer à la [Loi favorisant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics](#), le CSSC a établi une procédure de divulgation d'actes répréhensibles et a désigné le Secrétaire général comme responsable du suivi des divulgations au sein de l'organisation. Les mesures mises en place visent à favoriser la divulgation, par le personnel, d'actes répréhensibles à l'égard du CSSC. Depuis l'entrée en vigueur de la loi le 1^{er} janvier 2018, un cas fondé a été soumis au Secrétaire général. En 2021-2022, le Secrétaire général a reçu 6 divulgations, mais celles-ci n'étaient pas fondées.

Reddition de comptes de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*

Reddition de comptes 2021-2022	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	6
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	-
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	-
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	-
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	-
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	-
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	-
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	-
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5°	-
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	-

3. Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite 2018-2023 (PEVR)

Orientation 1 : Améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes

Axe d'intervention	Objectif	Indicateur	Cible 2022-2023	Résultats de départ	Résultat 2021-2022	
AXE 1 Augmentation de la diplomation et de la qualification	1.1 D'ici 2023, porter à 80,0 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification	Taux de diplomation et de qualification au secondaire avant l'âge de 20 ans	80,0 %	73,3 %	72,9% ²	
	1.2 D'ici 2023, réduire les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves dans la proportion suivante :	Écarts de réussite au regard du taux de diplomation et de qualification au secondaire avant l'âge de 20 ans, en % entre différents groupes d'élèves	7,8 %	9,4 %	14,0 %	
	1.2.1 Garçons et filles : écart de 7,8 %		29,7 %	35,6 %	34,2 %	✓
	1.2.2 EHDAA et élèves ordinaires : écart de 29,7 %		11,4 %	13,7 %	2,3 %	✓
1.2.3 Écoles défavorisées : écart de 11,4 %	7,8 %		9,3 %	6,2 %	✓	
	1.2.4 Élèves issus de l'immigration de 1 ^{re} génération : écart de 7,8 %					
	1.3 D'ici 2023, porter à 85,0 % le taux annuel de sorties avec diplôme ou qualification	Taux annuel de sorties avec diplôme ou qualification parmi les élèves sortants en formation générale des jeunes	85,0 %	83,0 %	87,5 %	✓
AXE 2 Réduction du retard au secondaire	2.1 D'ici 2023, ramener à 15,0 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire ³	15,0 %	17,5 %	13,1 %	✓

² Cette donnée est en amélioration de plus de 5 % pour la cohorte suivante.

³ Données tirées des indicateurs nationaux – Édition 2022

Légende : ✓ signifie un résultat atteint

Axe d'intervention	Objectif	Indicateur	Cible 2022-2023	Résultats de départ	Résultat 2021-2022	
AXE 3 Amélioration de la persévérance	3.1 D'ici 2023, diminuer à 15,0 % le taux de décrochage	Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves sortants en formation générale des jeunes	15,0 %	17,0 %	12,5 %	✓
AXE 4 Amélioration des transitions scolaires	4.1 D'ici 2023, accroître l'efficacité de la transmission des informations relatives à chaque élève tout au long de son parcours scolaire	Nombre de transitions bénéficiant d'un outil de transmission numérique des informations relatives à chaque élève ⁴	5	1	1	
	4.2 D'ici 2023, augmenter la cohérence des actions auprès des élèves à chaque étape de leur parcours scolaire	Nombre d'établissements mettant en œuvre des initiatives visant la cohérence des actions auprès des élèves lors des transitions entre les ordres d'enseignement ou les secteurs	66	ND	47	
AXE 5 Développement des compétences en littératie	5.1 D'ici 2023, porter à 92,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire (juin)	92,0 %	89,9 %	91,2 %	
	5.2 D'ici 2023, porter à 92,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de lecture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de lecture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire (juin)	92,0 %	89,4 %	95,0 %	✓
	5.3 D'ici 2023, porter à 95,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la fin du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la fin du primaire (juin)	95,0 %	93,4 %	94,5 %	
	5.4 D'ici 2023, porter à 92,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de lecture, langue d'enseignement, de la fin du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de lecture, langue d'enseignement, de la fin du primaire (juin)	92,0 %	89,4 %	95,3 %	✓

⁴ Les cinq transitions considérées sont les suivantes : du milieu de garde au préscolaire, du préscolaire au primaire, du primaire au secondaire, du secondaire à l'éducation des adultes ou à la formation professionnelle et de l'éducation des adultes à la formation professionnelle.

Axe d'intervention	Objectif	Indicateur	Cible 2022-2023	Résultats de départ	Résultat 2021-2022	
	5.5 D'ici 2023, porter à 85,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la fin du premier cycle du secondaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la fin du premier cycle du secondaire (juin)	85,0 %	83,1 %	84,5 %	
	5.6 D'ici 2023, porter à 85,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 5 ^e année du secondaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 5 ^e année du secondaire (juin)	85,0 %	80,2 %	76,8 %	
	5.7 Contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie de la population adulte de notre territoire	Nombre d'activités destinées à la population et soutenues par le ministère de l'Éducation	10	4	7	
AXE 6 Développement des compétences en numératie	6.1 D'ici 2023, porter à 83,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique, compétence Raisonner, de la fin du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique, compétence Raisonner, de la fin du primaire (juin)	83,0 %	81,0 %	78,2 %	
	6.2 D'ici 2023, porter à 89,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique, compétence Résoudre, de la fin du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique, compétence Résoudre, de la fin du primaire (juin)	89,0 %	87,0 %	78,9 %	
	6.3 D'ici 2023, porter à 70,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique (Culture, société et technique) de la 4 ^e année du secondaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique (Culture, société et technique) de la 4 ^e année du secondaire (juin)	70,0 %	65,3 %	78,4 %	✔
	6.4 D'ici 2023, porter à 70,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique (Technico-sciences) de la 4 ^e année du secondaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique (Technico-sciences) de la 4 ^e année du secondaire (juin)	70,0 %	51,6 %	63,5 %	
	6.5 D'ici 2023, porter à 70,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique (Sciences naturelles) de la 4 ^e année du secondaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique (Sciences naturelles) de la 4 ^e année du secondaire (juin)	70,0 %	47,7 %	89,7 %	✔

Explication des résultats de l'orientation 1

Axe 1 – Cible non atteinte

- 1.1 Les résultats observés depuis le début du PEVR ont fluctué de 71,0 % à 73,3 % au fil des ans, avec un taux 2021-2022 de 72,9 %. Celui-ci correspond à la performance après 7 ans de la cohorte de 2014. La cohorte de l'année précédente, celle de 2013, avait obtenu un taux de 71,2 %. Il y a donc amélioration depuis un an. Par ailleurs, les indicateurs disponibles pour les cohortes suivantes (i.e. celle de 2015 après 6 ans et celle de 2016 après 5 ans) témoignent d'un progrès significatif à venir au cours des deux prochaines années. En ce sens, il est probable que la cible visée de 80,0 % soit atteinte au terme du présent PEVR. C'est pourquoi nous poursuivrons les actions mises en place depuis les dernières années pour soutenir et améliorer le diplomation/qualification.

- 1.2 Deux des quatre cibles ont été atteintes dans cet objectif visant à réduire les écarts de réussite entre certains groupes d'élèves. Deux cibles sont à ce jour non atteintes. Il s'agit de l'écart garçons-filles et de l'écart EHDAA-élèves ordinaires. En ce qui concerne l'écart garçons-filles, nous observons annuellement une très grande fluctuation allant de 9,4 % à 15,1 % sans que nous ne puissions vraiment l'expliquer. Le résultat 2021-2022 de 14,0 % présente un léger progrès par rapport à celui de l'année précédente, qui était de 15,1 %. Pour atteindre la cible de 7,8 % en 2022-2023, il faudra donc une amélioration significative. Comme moyens d'intervention, nous avons effectué une recension des écrits de recherche et entendons poursuivre notre analyse afin de comprendre d'aussi grandes fluctuations et de tenter d'identifier des actions porteuses pour intervenir adéquatement sur cet enjeu. En ce qui a trait à l'écart EHDAA-élèves ordinaires, bien qu'en amélioration par rapport à la situation de départ (35,6 % à 34,2 %), la cible de 29,7 % sera difficile à atteindre au rythme actuel. Parmi les moyens mis en place pour améliorer la situation, il y a notamment l'ajout de classes spéciales et l'analyse de notre organisation des services au regard de l'inclusion. De plus, nous envisageons plusieurs moyens tels que la mise en œuvre systématique du modèle comportemental de réponse à l'intervention (RAI), la mise en place du programme de soutien au comportement positif (SCP), une offre de formation, etc.

Axe 2 – Cible atteinte

Les élèves qui entrent au secondaire avec du retard ne font pas l'objet d'un suivi systématique; bien que l'objectif soit atteint, une amélioration est encore souhaitable. Ces mesures ont été mises en place pour réduire le retard au secondaire :

- Offre de formation destinée aux enseignants du 2^e et 3^e cycle du primaire qui accueillent des élèves présentant des difficultés langagières;
- Plan d'accompagnement des services spécialisés.

Axe 3 – Cible atteinte

L'objectif fixé en 2018 d'atteindre un taux de décrochage de 15,0 % a été atteint et dépassé avec un résultat de 12,5 % cette année. Malgré ce progrès, il demeure essentiel de bien suivre des indicateurs intermédiaires permettant de prédire le décrochage et d'intervenir en prévention. Les écoles secondaires travaillent avec insistance à instaurer des mesures d'accompagnement aux élèves qui présentent un profil de décrochage. Les efforts seront poursuivis en ce sens.

Axe 4 – Cible non atteinte

L'objectif est de poursuivre le travail sur l'amélioration et l'uniformisation des transitions, l'harmonisation des pratiques et le développement d'outils. Depuis 2018, nous avons travaillé à la mise en place d'outils de transition pour le passage du CPEE au préscolaire et le passage du primaire au secondaire. Nous travaillons actuellement aux modalités de transitions entre les différents parcours qualifiants (FPT-FMS-FP-FGA).

Axes 5 et 6 – 4 cibles atteintes, 4 en progrès, 4 en recul

Pour la quasi-totalité de ces objectifs, les indicateurs établis sont les taux de réussite aux épreuves uniques du MEQ. Rappelons que, dans le contexte pandémique qui a sévi depuis 2020, les épreuves du MEQ ont été suspendues en 2019-2020 et en 2020-2021. Par contre, les données 2021-2022 renouent avec une réalité où les épreuves uniques du MEQ ont été réintroduites. Nous observons avec satisfaction que 8 des 12 cibles sont en progression ou atteintes, et ce, un an avant le terme du PEVR. Il nous faudra maintenir nos actions pour éviter des reculs. Quant aux 3 indicateurs en recul, l'un concerne le français de 5^e secondaire et les deux autres les mathématiques de la fin du primaire. Selon les seuils de réussite observés dans chacune des écoles, différents moyens sont mis en place pour améliorer la situation (orthopédagogie, tutorat, équipes collaboratives, etc.). De plus, nos services éducatifs accompagnent les écoles pour la mise en place de mesures qui favorisent la réussite en lecture et en écriture.

Orientation 2 : Bonifier l'expérience éducative au sein de nos établissements

Axe d'intervention	Objectif	Indicateur	Cible	Résultats de départ	Résultats 2021-2022	
AXE 1 Développement d'une culture du numérique	1.1 D'ici 2023, s'assurer que chaque établissement a développé une culture du numérique jusque dans la classe	Nombre d'établissements ayant un projet éducatif intégrant la dimension du numérique	66	66	66	✓
	1.2 Assurer la mise en place d'infrastructures technologiques en vue de soutenir l'exploitation des possibilités du numérique sur le plan pédagogique dans tous les établissements	Nombre de projets mis en œuvre pour soutenir des initiatives numériques dans la classe	66	144	225	✓
	1.3 Assurer le soutien technique efficient des infrastructures technologiques mises en place	Taux de réponse aux demandes de soutien technique à l'intérieur des délais établis dans l'accord de niveau de service	90,0 %	87,0 %	77,0 %	
	1.4 Favoriser l'accompagnement du personnel enseignant afin qu'il développe ses compétences dans l'intégration pédagogique du numérique dans la classe	Nombre d'établissements mettant en œuvre des initiatives favorisant l'accompagnement du personnel enseignant en matière d'intégration pédagogique du numérique dans la classe	66	60	60	
AXE 2 Promotion d'un mode de vie physiquement actif	2.1 Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour	Nombre d'écoles primaires ayant intégré cet objectif à leur projet éducatif	45	45	45	✓
AXE 3 Amélioration de nos bâtiments	3.1 D'ici 2023, diminuer à 17,0 % le taux de vétusté du parc immobilier du Centre de services scolaire	Taux de vétusté du parc immobilier du Centre de services scolaire	17,0 %	21,5 %	26,7 %	

Légende : ✓ signifie un résultat atteint

Explication des résultats de l'orientation 2

Axe 1 – 2 cibles atteintes, 1 en progrès, 1 en recul

De façon générale, les résultats visés sont atteints, et même au-delà. Le contexte pandémique a accéléré le développement du numérique dans les établissements. On constate que dans les centres de formation professionnelle, selon la nature des programmes, la mise en œuvre de telles initiatives est plus difficile.

En ce qui concerne le soutien informatique, l'objectif d'obtenir un taux de réponse aux demandes à l'intérieur des délais établis n'est pas atteint. Le passage d'un projet-pilote dans la réorganisation du soutien technique offert aux établissements d'un secteur (2019-2020) à 6 secteurs (2020-2021 et 2021-2022) a demandé beaucoup d'adaptation lors de 3 dernières années. On observe également une augmentation importante des besoins (ajout et remplacement d'équipements, enjeux du télétravail, obligation en sécurité, etc.) et ce, dans un contexte de restructuration interne, de pénurie et de rétention du personnel.

Axe 2 – Cible atteinte

L'ensemble des écoles primaires ont intégré cet objectif dans leur projet éducatif. Voici quelques mesures mises en place pour la promotion d'un mode de vie physiquement actif depuis 2018 :

- Accompagnement des équipes du 1^{er} cycle du primaire pour le démarrage du programme « Actif au quotidien »;
- Accompagnement des écoles primaires dans la démarche *À l'école on bouge!* de même que les autres initiatives visant à faire bouger les élèves;
- Accompagnement des écoles secondaires dans la mise en place d'une offre d'activités parascolaires gratuites et accessibles pour tous.

Axe 3 – Cible non atteinte

L'indicateur retenu en 2018 pour mesurer cet objectif est le taux de vétusté calculé par le logiciel SIMACS. Depuis 2021, le MEQ utilise un nouveau logiciel pour établir le taux de vétusté, soit MAXIMO. Ce nouveau logiciel prend en compte des composantes différentes, notamment en ajoutant les composantes liées à la technologie, ce qui explique la hausse du taux de vétusté des bâtiments en 2021-2022, malgré beaucoup d'investissements réalisés au sein de nos établissements.

3.1.2 Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Objectif	Indicateur	Cible 2023	Résultats 2021-2022
1.2.1 Accroître la réussite des élèves	Taux d'élèves qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification au secondaire après 7 ans	84,5 %	72,9 %
	Écart de réussite entre garçons et filles	5,6 %	14,0 %
	Écart de réussite entre EHDAA et élèves ordinaires	24,1 %	34,2 %
	Écart de réussite entre les élèves des écoles défavorisées et ceux des écoles favorisées	6,2 %	2,3 %
	Proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou à un âge ultérieur dans le réseau public	11,1 %	13,1 %
	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture, en langue d'enseignement, en 4 ^e année du primaire dans le réseau public	87,4 %	91,2 %
2.1 Accroître le temps consacré aux activités physiques et parascolaires chez tous les élèves, jeunes et adultes	Proportion d'écoles publiques qui adhèrent à la mesure <i>À l'école, on bouge!</i> ou qui atteignent l'objectif de 60 minutes d'activité physique par jour pour tous les élèves du primaire	65,0 %	100 %
2.3 Accélérer la rénovation, la construction et l'amélioration des infrastructures	Pourcentage de bâtiments visés du réseau scolaire dont l'état est satisfaisant	50,0 %	26,0 %



3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par les écoles et pour lesquels les intervenants ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes de violence ou d'intimidation tels qu'ils sont définis à l'[article 13](#) de la *Loi sur l'instruction publique* et qui, par conséquent, ont fait l'objet d'un rapport sommaire à la Direction générale.

Pour l'année scolaire 2021-2022, dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires du CSSC, la Direction générale a reçu **59 rapports sommaires d'événements relatifs à l'intimidation ou à la violence comparativement à 72 l'année précédente.**

Il est à noter que certaines situations peuvent être répertoriées plus d'une fois si elles correspondent à plus d'une forme de violence et d'intimidation. Aucune plainte n'a été portée à l'attention de la Direction générale, et 1 plainte a été traitée par la protectrice de l'élève.

Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 événements déclarés ou plus

Événements déclarés au primaire, par secteur

Secteur	École primaire	INTIMIDATION	VIOLENCE
Duberger Les Saules Vanier	Sans-Frontière	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	des Écrivains		
	du Buisson		
	du Domaine		
	Jean XXIII		
	de la Mosaïque		
	Notre-Dame-du-Canada		
Haute-Ville Centre-ville	Sainte-Monique	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	Anne-Hébert		
	Saint-Jean-Baptiste		
	internationale de Saint-Sacrement		
	Dominique-Savio		
	Marguerite-Bourgeoys		
	Sacré-Cœur		
	Saint-Albert-le-Grand		
	Saint-Fidèle		
	de la Grande-Hermine		
	Saint-Malo		
	Saint-Paul-Apôtre		
	des Jeunes-du-Monde		
	des Berges		
Sainte-Odile			
Est	de l'Accueil	Aucun événement	Aucun événement
	de l'Apprenti-Sage		
	du Beau-Séjour		
	du Vignoble		
	Les Prés-Verts		
	de l'Escabelle		

Événements déclarés au primaire, par secteur (suite)

Secteur	École primaire	INTIMIDATION	VIOLENCE
Centre	de Château-d'Eau	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	de La Chaumière		
	de La Source		
	de l'Arc-en-Ciel – de l'Aventure		
	d'éduc. internationale Notre-Dame-des-Neiges		
	Saint-Claude		
Ouest Nord Sainte- Catherine	de La Chanterelle	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés
	de la Myriade		
	du Val-Joli		
	Jules-Émond		
	à l'Orée-des-Bois		
	L'Odysée (primaire)		
	du Joli-Bois		
	Jacques-Cartier		
	des Explorateurs		
Alexander-Wolff			

Par « **violence** », on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Par « **intimidation** », on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Événements déclarés au secondaire

École secondaire	INTIMIDATION	VIOLENCE
régionale des Quatre-Saisons	De 10 à 19 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés
Boudreau		
Cardinal-Roy		
Jean-de-Brébeuf		
Joseph-François-Perrault		
La Camaradière		
de la Cité		
de Neufchâtel		
Roger-Comtois		
Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau		
L'Odysée (secondaire)		
Vanier		

Événements déclarés dans les centres de formation professionnelle

Centre de formation professionnelle	INTIMIDATION	VIOLENCE
Centre de formation professionnelle de Québec	Aucun événement	Aucun événement
Centre de formation professionnelle de Limoilou		
Centre de formation professionnelle de Neufchâtel		
Centre de formation professionnelle Wilbrod-Bherer		
École de foresterie de Duchesnay		
École hôtelière de la Capitale		
École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec (ÉMOICQ)		

3.3 Procédure d'examen des plaintes

Lorsqu'un parent ou un élève souhaite manifester son insatisfaction par rapport à une décision ou à un service, il est invité à suivre les étapes suivantes :

1	Communiquer avec l'intervenant concerné pour exprimer son insatisfaction et tenter de résoudre le différend.
2	Si l'insatisfaction persiste, communiquer avec la direction de l'école.
3	Si l'insatisfaction persiste, formuler une plainte au Secrétaire général du Centre de services scolaire et, au besoin, demander une révision de la décision.
4	Si l'insatisfaction persiste, formuler une plainte au protecteur de l'élève.

Tous les renseignements à ce sujet et les coordonnées du protecteur de l'élève sont accessibles sur le [site Web du Centre de services scolaire de la Capitale](#).

Nombre de plaintes traitées

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, le Secrétariat général a traité, conformément au [Règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents](#), **86 plaintes** portant notamment sur :

- l'interprétation des règles de conduite dans les établissements;
- l'organisation scolaire;
- le transport scolaire;
- les services aux élèves.

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

Les objectifs et principes de répartition des ressources entre le CSSC et ses établissements relèvent d'une obligation prescrite par la [Loi sur l'instruction publique](#). Le comité de répartition des ressources doit mettre en place un processus de concertation visant à les établir. Ces objectifs et principes sont établis avec la préoccupation que le CSSC puisse offrir un service de qualité à tous ses élèves de tous les ordres d'enseignement, et ce, dans un contexte de ressources limitées, en toute équité, transparence et cohérence.

De plus, des critères de répartition des ressources et des services éducatifs complémentaires y sont rattachés. Ces objectifs, principes et critères sont rendus publics et ont fait l'objet d'une consultation auprès du comité de parents et des conseils d'établissement ou comités de gestion.

Pour connaître les objectifs et les principes de répartition des revenus du CSSC, ainsi que les critères servant à déterminer les montants alloués, [cliquez ici](#).

4.2 Ressources financières

Les revenus de l'exercice financier 2021-2022 se sont élevés à 448 434 970 \$ alors que les dépenses se chiffrent à 448 458 744 \$, donnant lieu à un léger déficit de 23 774 \$. L'excédent accumulé au 30 juin 2022 s'élève à 19 118 179 \$, comprenant une somme inutilisable de 16 467 588 \$ représentant la valeur comptable des terrains. Un montant de 2 650 591 \$ peut être utilisé sous certaines conditions.

Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)	341 285 641 \$	76,1 %
Taxe scolaire	38 230 921 \$	8,5 %
Ventes de biens et services	29 937 508 \$	6,7 %
Subvention d'investissement	1 426 948 \$	8,7 %
Autres subventions et contributions	2 834 160 \$	
Droits de scolarité et frais de scolarisation	3 187 483 \$	
Revenus divers	5 844 394 \$	
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	25 687 915 \$	
Total :	448 434 970 \$	100 %

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* a été adoptée le 5 décembre 2014. Aux fins de l'application des mesures prévues à cette loi, le Centre de services scolaire présente des renseignements relatifs à ses contrats de service ainsi qu'au nombre d'heures rémunérées pour chacune des catégories d'emploi.

Répartition de l'effectif en heures

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total heures rémunérées (3)=(1)+(2)	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	304 660,59	0,00 ⁵	304 660,59	193
Personnel professionnel	394 546,76	1 866,77	396 413,53	300
Personnel enseignant	3 383 919,01	18 438,06	3 402 357,07	3 707
Personnel de bureau, technicien et assimilé	2 299 112,03	13 866,81	2 312 978,84	2 818
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	90 129,04	4 631,55	94 760,59	59
Total en heures :	6 472 367,43	38 803,19	6 511 170,62	7 077

Résumé du niveau de l'effectif

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	6 445 898,47 heures
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	6 511 171,63 heures
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu (C) = (B) - (A)	65 273,16 heures
Respect du niveau de l'effectif	Non. La variation de la clientèle, l'arrivée de nouvelles mesures de financement ainsi que les heures rémunérées liées à la COVID justifient une augmentation de 156 541 heures.

⁵ Aucunes heures supplémentaires ne sont reconnues pour les cadres.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	91	9 585 507,50 \$
Total	91	9 585 507,50 \$

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Ressources matérielles

Maintien de l'actif immobilier

2020-2021 (Année précédente)	2021-2022 (Année de reddition de comptes)		
Solde non investi ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies ni engagées
477 199 \$	83 175 836 \$	33 946 758 \$	932 138 \$

4.5.2 Ressources informationnelles

Le CSSC utilise une grande variété de technologies de l'information et d'équipements informatiques pour répondre à l'ensemble des besoins pédagogiques et administratifs. En janvier 2022, le CSSC comptait 4 460 tablettes, 3 703 ordinateurs Windows de bureau, 12 700 ordinateurs portables et 1 937 systèmes numériques interactifs. À cet effet, 93 % des ordinateurs et tablettes sont utilisés pour des besoins pédagogiques.

En ce qui concerne les infrastructures réseau, les Services de l'informatique ont révisé la topologie du réseau filaire afin de le moderniser. De plus, les actions établies dans le *Programme de consolidation des centres de traitement de l'information (PCCTI) « Passage vers le nuage »* ont été amorcées en vue du respect de l'échéancier fixé par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN), en 2024.

Au plan de la sécurité de l'information, les Services de l'informatique poursuivent avec rigueur l'implantation des 15 mesures obligatoires imposées par le MCN. Treize des quinze mesures sont pratiquement complétées et déployées.

5. Annexes du rapport annuel

5.1 Rapport du protecteur de l'élève

Mesdames,
Messieurs,

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, tout comme l'année précédente, de nombreux défis étaient présents, et ce, pour les élèves de tous les niveaux. Il s'agit d'une année exceptionnelle qui a possiblement entraîné des répercussions sur le niveau des demandes reçues.

La protectrice de l'élève a traité une plainte et a répondu à 85 demandes pour l'année scolaire 2021-2022. La plainte a été traitée en conformité avec la réglementation en vigueur et a fait l'objet de recommandations aux dirigeants du Centre de services scolaire de la Capitale.

Des services conseils, d'accompagnement et de référence ont été offerts aux parents d'élèves de niveau primaire, secondaire et en formation professionnelle, ainsi qu'à des élèves inscrits en formation professionnelle ou à l'éducation des adultes.

Situations les plus fréquemment rencontrées :

- Classement
- Choix d'école
- Inconfort en lien avec les propos tenus par le personnel scolaire (direction et enseignants)
- Services aux élèves
- Transport scolaire

Types d'intervention effectuée :

- Accompagnement
- Conciliation
- Conseil
- Référence
- Information
- Soutien

La protectrice de l'élève,



France Deschênes

